

RCS : LIMOGES Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00208 Numéro SIREN : 391 566 825 Nom ou dénomination : RAYNAUD PARTICIPATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2022 sous le numéro de dépôt 995



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A

Désignation de l'entreprise SARL RAYNAUD PARTICIPATION										Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 14 ANCIENNE ROUTE D'AIXE 87170 ISLE														
SIREN 3 9 1 5 6 6 8 2 5														
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12														
										Exercice N clos le 31/12/2020				
ACTIF										Brut 1				
										Amortissements-Provisions 2				
										Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *		028		030									
	Immobilisations financières * (1)		040	429276	042	78000		351276						
	Total I (5)		044	429276	048	78000		351276						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052									
		Marchandises *	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070									
		Autres * (3)	072		074									
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	1710	086		1710							
	Charges constatées d'avance *		092		094									
Total II		096	1710	098		1710								
Total général (I+II)										110	430986	112	78000	352986
PASSIF														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	207601				
	Écarts de réévaluation								124					
	Réserve légale								126	20762				
	Réserves réglementées *								130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)								131		132	38992		
	Report à nouveau								134	-5210				
	Résultat de l'exercice								136	-80696				
	Provisions réglementées								140					
	Total I								142	181449				
Provisions pour risques et charges								Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	5096				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)								169	166390	172	166440		
	Produits constatés d'avance								174					
Total III								176	171536					
Total général (I + II + III)										180	352986			
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	44000	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	166390						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise **SARL RAYNAUD PARTICIPATION**Néant ☐ ***A – RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
13.11.2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons	215		214	
		Services *	intracommunautaires	217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	2696
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243		)	244	
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	2696
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	-2696
Produits financiers (III)		280			294	78000	
Charges financières (V)					290		
Produits exceptionnels (IV)					300		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	-80696	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	80696	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322	78000		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986				342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	ZFU – TE (44 octies et octies A)	987			
	ZRD (44 terdecies)	127	JEI (44 sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	ZRR (44 quindécies)	138			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	354	2696	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * 34682 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	372	2696	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

HM

ABCD

RAYNAUD PARTICIPATION

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31/12/2020

KPMG
25, rue Hubert Curien
87038 Limoges cedex 1
Tél : 05-55-11-37-00

Ce rapport contient 8 pages



Sommaire

1	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	2
2.1	Bilan actif	2
2.1.1	Immobilisations corporelles. Mouvements principaux	2
2.1.2	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	2
2.1.3	Filiales et participations mouvements principaux	3
2.1.4	Evaluation des stocks consommés	3
2.1.5	Evaluation des stocks fabriqués	3
2.1.6	Effets escomptés non échus	3
2.1.7	Créances cédées en garantie (DAILLY)	3
2.2	Bilan passif	4
2.2.1	Capital	4
2.2.2	Dettes financières - Classement par échéance	4
3	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	5
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires	5
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	5
4	SUIVI DE L'ABANDON DE CREANCE	6

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucune dérogation aux méthodes et principes comptable n'est à signaler

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest.directs	Crédit-bail.
- Matériel & outillage	Néant	
- Installations générales	Néant	
- Matériel de bureau	Néant	
- Matériel de transport	Néant	
- Mobilier	Néant	

2.1.2 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	8 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2005, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les durées d'usage fiscal ont été retenues comme durées réelles d'utilisation dans la mesure où la société entre dans le champ d'application des mesures de simplification des PME pour ses biens non décomposables.

2.1.3 Filiales et participations mouvements principaux

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
ETS RAYNAUD	625 017	38.66 %	307 276	4 105 077	- 351 752	NEANT

2.1.4 Evaluation des stocks consommés

NA

2.1.5 Evaluation des stocks fabriqués

NA

2.1.6 Effets escomptés non échus

Néant

2.1.7 Créances cédées en garantie (DAILLY)

Néant



2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 13 623 parts sociales pour un total de 13 623 €. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

	Nombre de Parts sociales	Valeur
Position début de l'exercice	13 623	15.239
Position fin de l'exercice	13 623	15.239

2.2.2 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
	Ci joint 2057			



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	Chiffre d'affaires
Ventes de marchandises	Néant
Prestations Services	
Total	Néant

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadre	Néant
Employés	Néant
Total	Néant



ABCD

RAYNAUD PARTICIPATION

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020

4 Suivi de l'abandon de créance

Néant



RAYNAUD PARTICIPATIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 207 616,97 euros
Siège social : 14 ancienne route d'Aixe
87170 ISLE
391 566 825 RCS LIMOGES

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 30 DECEMBRE 2021**

Extrait

(...)

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -80 696,00 euros au poste « Autres réserves » à hauteur de 33 781,95 euros, portant celui-ci à 0 euro, et à hauteur du solde, soit 46 914,05 euros, au poste « Report à nouveau ».

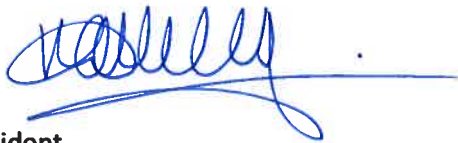
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour copie certifiée conforme à l'original



Le Président
Monsieur Henry de MONSPEY